

Carlo Schmitz

# Quelle université pour le Luxembourg?

## Une question mal posée

Est-ce qu'il faut créer une université au Luxembourg? Telle était la question que nous nous sommes posée au début de notre démarche et à laquelle nous avons voulu apporter des réponses. Mais en discutant avec nos interlocuteurs nous avons très vite compris que derrière le mot "université" se cache des conceptions fort différentes. Voilà pourquoi nous devons préciser ce terme avant de nous lancer dans un dialogue de sourds qui ne peut aboutir.

D'abord nous devons distinguer la formation professionnelle post-secondaire de la formation universitaire proprement dite. C'est surtout en France qu'on affectionne un certain amalgame rhétorique. Ainsi certains apprentissages sont sanctionnés par un baccalauréat qui se dit professionnel et les spécialisations qui suivent s'appellent bac+2 ou bac+3, suggérant ainsi que quelqu'un qui n'a même pas fréquenté un "vrai" lycée est détenteur d'un grade universitaire. Des formations post-secondaires professionnelles, il y en a au Luxembourg, à l'IST, à l'ISERP, à l'IEES et au Lycée technique "ECG". Il y en a aussi au Centre Universitaire dans le cadre du "Cycle court". Refuser le terme "universitaire" à ces formations n'est pas un jugement sur leur qualité, mais un réflexe

d'honnêteté intellectuelle et de précision analytique. Prenons plutôt exemple sur nos voisins allemands qui parlent de "Lehre" même si les apprentis ont des baccalauréats, et qui font bien la distinction entre Fachhochschule et Hochschule.

Mais même si nous réservons le terme d'université à des établissements supérieurs alliant la formation générale à la recherche scientifique, nous devons constater que le temps de l'alma mater est fort révolu et qu'il y a des universités de différents niveaux ayant des réputations différentes. Nous devons surtout constater qu'avec la démocratisation des études universitaires et l'inflation des diplômes universitaires qui s'en est suivie, ces diplômes ont été dévalués. Avec l'augmentation des effectifs, de nouvelles universités ont été fondées qui ne bénéficient ni de la tradition, ni du prestige des universités traditionnelles.

Ainsi l'université et a fortiori l'enseignement professionnel post-secondaire, tout comme l'enseignement continu dont nous n'avons pas encore parlé, s'est banalisé. Et le Luxembourg qui est le centre d'une région qui dépasse les limites de ses frontières nationales, au moins du point de vue du recrutement de sa main d'oeuvre, se doit, comme tout centre régional

**Il ne peut  
s'agir ni  
d'ignorer les  
institutions  
existantes,  
ni de les  
prolonger  
sans rupture.**

de même dimension, d'avoir son université, université pépère de province certes, mais université quand-même. De même que toute ville moyenne dans les années cinquante se devait d'avoir son lycée, toute ville qui de nos jours se veut être un centre régional se doit d'avoir son université provinciale. Ou veut-on laisser le marché régional des études universitaires à Trèves, Metz, Nancy, Liège ou même à Arlon avec sa Fondation Universitaire du Luxembourg?

D'un autre côté, le Luxembourg veut se donner la dimension d'un centre financier, politique et même peut-être médiatique européen, sinon mondial. Par conséquent il devra se doter d'une université plus prestigieuse, à vocation et à rayonnement européen. C'est pour cette dernière option que notre collaborateur michel pauly milite dans la conclusion de notre dossier.

Ces considérations montrent que la question initiale était mal posée, car il faut une université au Luxembourg et il y en a même déjà un embryon plus ou moins important, selon la définition. Et si on lit attentivement les contributions des adversaires à une université dans ce dossier, on voit qu'ils ne sont pas contre une université en général mais contre une certaine université. Voilà pourquoi notre dossier pose la question: "Quelle université pour le Luxembourg?"

## Une nouvelle qualité du débat

De l'université au Luxembourg, on en discute depuis plus d'un siècle, comme le montre la contribution de Marco Elz. La dernière réforme du Centre Universitaire date de 1974 et la création des Centres de Recherche Publics de 1987.

Le législateur n'est pas le sage défenseur de l'intérêt général et les lois sont partout, et surtout au Luxembourg, l'expression d'un compromis entre les forces sociales en présence. Elles reflètent le pouvoir inégal de ces forces à s'articuler dans le champ politique. Ainsi la réforme de l'enseignement post-secondaire, dont débattera la Chambre des Députés d'ici quelques semaines, est la réponse du champ politique à la dynamique de croissance inhérente à toute institution. Et tandis qu'une commission de la chambre prépare un débat d'orientation, comme nous l'apprend le président de cette commission François Colling, le ministre de l'éducation nationale semble déjà avoir

tranché. Dans une interview publiée dans le "Luxemburger Wort" du 28 novembre, Monsieur Fischbach semble opter pour la solution minimale et se limiter à la création d'une deuxième année aux Cours universitaires.

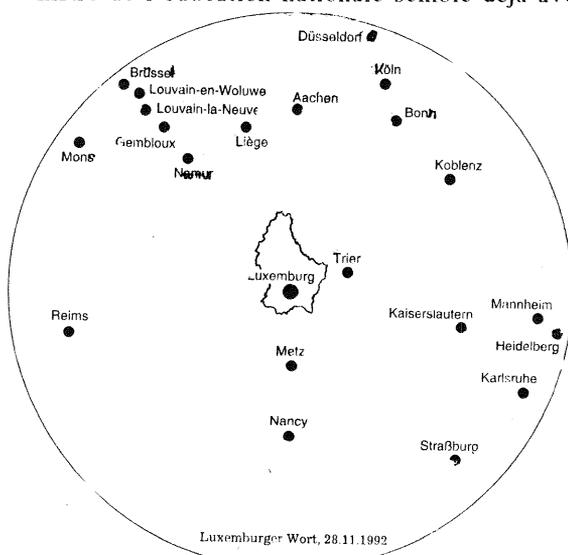
Faire table rase du passé, comme le suggèrent quelques articles, tel est le voeu de tout novateur, telle est aussi l'illusion de tout idéaliste qui croit pouvoir se défaire des contraintes socio-politiques. Il ne peut s'agir ni d'ignorer les institutions existantes, ni de les prolonger sans rupture. Ajouter une deuxième année à la première déjà existante au Centre Universitaire est une solution de facilité. Il faut, comme le dit très justement François Colling, une coupure avec le secondaire. Ce n'est qu'en créant le statut d'un enseignant-chercheur qu'on pourra surmonter l'image qui colle encore trop aux enseignants du Centre Universitaire et qui date du temps de la collation des grades où l'enseignement aux Cours Supérieurs était une bonification de fin de carrière pour les enseignants de lycée. Ceux-ci portent d'ailleurs toujours le titre de "professeurs d'enseignement secondaire et supérieur".

Pour créer une université, il faudra un projet réaliste, et ce projet ne pourra venir que des éléments les plus dynamiques du Centre Universitaire et des Centres de Recherches Publics.

Pour avoir une université, il faut des chercheurs, des enseignants, mais aussi des étudiants. Les chercheurs et les enseignants, on peut les embaucher grâce aux salaires élevés du Luxembourg. Mais où trouver les étudiants? Le fait que l'obligation, pour les futurs professeurs de lycée, de faire leur première année d'études universitaires au Luxembourg ait été levée, a réduit considérablement le nombre des étudiants au C.U.L. Pour survivre, le Centre Universitaire doit aujourd'hui se rendre attractif, en offrant notamment un enseignement de très bonne qualité. Pour revenir à ma prise de position du début, je dirais que l'existence de cours d'un niveau honnête, comme il en existe déjà beaucoup aujourd'hui, assurera une attractivité régionale et un public régional. Cette université régionale ne sera pas du tout en concurrence avec le projet de création d'une faculté de pointe à rayonnement européen. Elle sera même peut-être une condition nécessaire, car comment créer, avec une université de pointe qui sera nécessairement petite, ce climat universitaire indispensable, tant au niveau des enseignants qu'au niveau des étudiants?

On objectera que cela coûtera trop d'argent et on aura raison. Si l'on n'arrive pas à faire de choix, il faudra recentrer l'offre existante sur des créneaux qui répondent à une demande réelle. Dans les annuaires des universités allemandes, on trouve quelquefois le nom du titulaire suivi par une abréviation "k.W.", qui signifie: "keine Wiederbesetzung", ou dans le langage de étudiants: "kann weg". Pour décider que certains postes ou même certaines branches dont le nombre de titulaires dépasse le nombre des étudiants ne seront plus prolongés, il faut une volonté politique qui ne pourra trouver sa légitimation que si ces suppressions de postes s'inscrivent dans un projet général.

Mais il ne faudra pas se plier aux seuls intérêts de la place financière et de l'économie luxembourgeoise, qui sont invitées à influencer sur le processus de création



d'une université par leur demande solvable pour des enseignements et des projets de recherche. Il y a aussi des sujets pour lesquels il n'y aura probablement pas de demande privée ni de sponsors, mais qui seront importants pour conserver l'identité luxembourgeoise. Cette recherche devra se faire en linguistique, en histoire, en sociologie. Et cette recherche ne devra pas être nationaliste ou chauviniste, elle se fera dans le cadre de l'Europe des régions, et elle aura un intérêt bien au-delà de nos frontières. La preuve: la seule contribution qui parle de cet aspect nous vient de France, du mouvement francique de la Lorraine. De cette recherche sur "notre identité" pourra se développer un autre point fort de la future université du Luxembourg: pourquoi ne pas monnayer scientifiquement notre position entre la culture germanophone et la culture francophone, notre capacité d'intégration des apports venus des différentes vagues d'immigrations? Pourquoi ne pas miser sur l'Histoire comparée européenne, sur un enseignement des lan-

gues étrangères appliquées, et transformer ainsi ce qui semble être une préoccupation passéiste en un atout pour un avenir européen?

\*

On m'avait demandé une introduction, j'ai écrit une conclusion... Elle pourra néanmoins servir de grille de lecture aux différentes contributions de ce dossier. Celles-ci seront présentées, si nécessaire, par de brèves introductions. Le dossier nous semble assez complet, il donne la parole au représentant du Centre Universitaire en la personne de son vice-président, Monsieur Jean-Paul Harpes, tout comme il donne la parole aux étudiants, plutôt critiques et sceptiques (ACEL et UNEL). Il a surtout su susciter bon nombre de prises de positions parmi nos lecteurs, d'autant plus originales que leurs auteurs ne sont pas impliqués directement dans le projet. ff